



PRÉFET DU CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le mercredi 10 février 2021

Vigilance jaune grand froid sur le département du Cher – Mise en œuvre du plan grand froid à compter de ce jour

→ Météo France a placé le département du Cher en vigilance jaune grand froid à compter de ce jour 12h30. Les températures minimales annoncées seront négatives durant 3 nuits à compter de ce soir :

- mercredi 10 février 2021 au soir : -6° à -5°C
- jeudi 11 février 2021 au soir : -4° à -2° C
- vendredi 12 février 2021 au soir : -6° à -5°C

→ Les conditions météorologiques que connaît le département du Cher actuellement ont entraîné l'activation du plan grand froid à compter de ce jour, occasionnant un renforcement de l'intervention des maraudes et une vigilance toute particulière à chaque demande d'hébergement.

→ Le plan grand froid est un dispositif interministériel mis en œuvre en cas de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique, sur au moins deux jours avec des températures nettement inférieures aux normales saisonnières de la région Centre-Val de Loire.

Le plan grand froid comprend 3 niveaux :

- temps froid : températures positives en journée et comprises entre 0 et -5°C la nuit
- grand froid : températures négatives en journée et comprises entre -5° et -10° la nuit
- froid extrême : températures négatives en journée et inférieures à -10°C la nuit

→ Le dispositif départemental compte actuellement 124 places d'hébergement d'urgence, 96 places pérennes et 28 places exceptionnelles, afin de répondre à l'ensemble des demandes exprimées auprès du 115 et à la mise à l'abri de toute personne le nécessitant.

124 personnes ont été accueillies le mardi 9 février 2021.

→ Pour rappel, le 115 est le numéro d'urgence sociale unique et gratuit, accessible 24 h/24, destiné à tous, y compris à tout citoyen désireux de signaler une situation de détresse. Il a pour mission d'organiser une mise à l'abri des personnes les plus vulnérables, après évaluation détaillée de la situation et accord de la personne.

Contact presse

**Bureau de la représentation de l'État
et de la communication**

Tél : 02 48 67 18 18
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX